



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 28 mars 2025

DOSSIER N° 2025 CP03 B 16 32

Objet : Création du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Sainte-Marie-d'Alloix

Politique : Agriculture

Programme : Gestion de l'espace

Opération : Stratégie de préservation du foncier

Service instructeur : DATT/AFO

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition.....

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition.....

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit mars à onze heures, la commission permanente du Conseil départemental de l'Isère s'est réunie à l'Hôtel du Département sur la convocation et sous la présidence de M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil départemental.

Nombre de conseillers départementaux en exercice :	58
Présents :	54
Représentés :	3
Absents :	1

Présents : M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Bessiron, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Durantou, Mme Nathalie Faure, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay

Représentés : Mme Martine Faïta donne pouvoir à Mme Isabelle Dugua, Mme Christelle Grangeot donne pouvoir à M. Olivier Bonnard, M. Pierre-Didier Tchétché donne pouvoir à Mme Marie Questiaux

Absents : M. Gérard Dézempte

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 28 mars 2025

DOSSIER N° 2025 CP03 B 16 32

Numéro provisoire : 7256 - Code matière : 8.4

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :

Délibération de référence pour les délégations: délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 01-04-2025

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme,

Vu la délibération du Conseil général de l'Isère n° 2012 BP G 12 04 du 15 décembre 2011,

Vu la délibération du Conseil départemental de l'Isère n° 2018 DOB B 16 01 du 16 novembre 2018,

Vu la délibération du 9 juin 2023 par laquelle le conseil municipal de Sainte-Marie-d'Alloix a exprimé son accord sur le projet de périmètre PAEN concernant son territoire,

Vu l'avis favorable de l'Etablissement public en charge du Schéma de cohérence territoriale de la grande région de Grenoble du 11 avril 2024 sur ce projet de périmètre PAEN,

Vu l'avis favorable de la Chambre d'agriculture de l'Isère du 15 avril 2024 sur ce projet de périmètre PAEN,

Vu l'enquête publique s'étant déroulée du 28 octobre au 29 novembre 2024 inclus (jusqu'à 12h) sur le projet de périmètre PAEN de Sainte-Marie-d'Alloix,

Vu le rapport et la conclusion favorable rendus le 31 décembre 2024 par Madame Marie-France Bacuvier, Commissaire enquêtrice désignée pour cette enquête publique,

Vu le rapport du Président N°2025 CP03 B 16 32,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

DECIDE

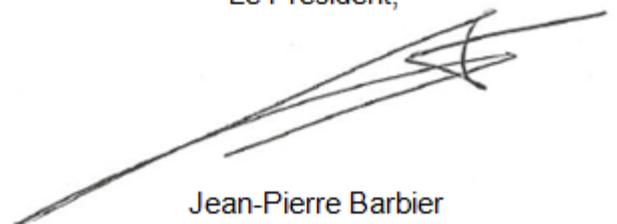
conformément aux délibérations du 15 décembre 2011 de prise de compétence du Département sur les PAEN et du 16 novembre 2018 fixant ses modalités d'intervention, et après une large phase de concertation copilotée par le Département, la Communauté de communes Le Grésivaudan et la Chambre d'agriculture de l'Isère, associant la Commune et les acteurs du territoire, de créer le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de la commune de Sainte-Marie-d'Alloix, portant sur 226 hectares, tel que présenté dans le plan de situation et le plan de délimitation joints en annexes 1 et 2.

Pour :	57	M. Jean-Pierre Barbier, M. Daniel Besson, M. Thierry Badouard, M. Philippe Baudain, M. Franck Benhamou, M. Simon Billouet, Mme Mireille Blanc Voutier, M. Olivier Bonnard, Mme Anne-Sophie Chardon, M. Christophe Charles, M. Vincent Chriqui, Mme Pauline Couvent, M. Jérôme Cucarollo, M. Patrick Curtaud, Mme Imen De Smedt, Mme Claire Debost, Mme Amandine Demore, M. Michel Doffagne, Mme Céline Dolgopyatoff Burlet, Mme Isabelle Dugua, M. Robert Duranton, Mme Nathalie Faure, Mme Martine Faïta, Mme Françoise Gerbier, Mme Amandine Germain, Mme Amélie Girerd, Mme Christelle Grangeot, Mme Annick Guichard, Mme Anne Gérin, Mme Delphine Hartmann, Mme Joëlle Hours, Mme Éléonore Kazazian-Balestas, Mme Martine Kohly, M. Franck Longo, M. Cyrille Madinier, M. Roger Marcel, Mme Sandrine Martin-Grand, Mme Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Isabelle Mugnier, M. Fabien Mulyk, M. Jean Papadopulo, M. Bernard Perazio, M. Julien Polat, Mme Annie Pourtier, Mme Frédérique Puissat, M. David Queiros, Mme Marie Questiaux, M. Fabien Rajon, M. Christophe Revil, Mme Sophie Romera, Mme Catherine Simon, M. Gilles Strappazon, M. Christophe Suszylo, M. Pierre-Didier Tchétché, M. André Vallini, Mme Aurélie Vernay
Contre :		
Abstention :		
Ne prend pas part au vote :		

Adopté à l'unanimité

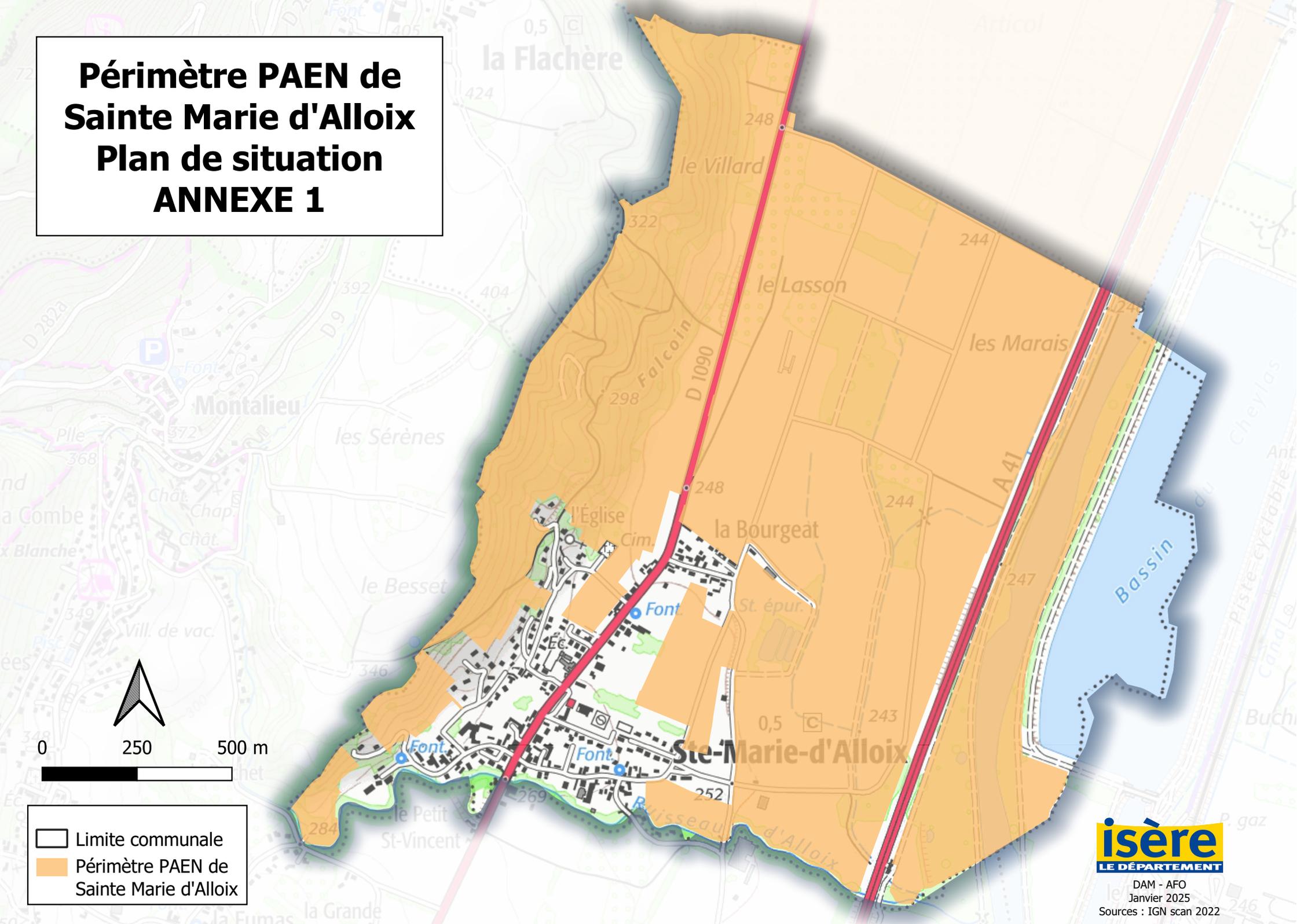
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Pierre Barbier

Périmètre PAEN de Sainte Marie d'Alloix Plan de situation ANNEXE 1



-  Limite communale
-  Périmètre PAEN de Sainte Marie d'Alloix

Périmètre PAEN de Sainte Marie d'Alloix Plan de délimitation ANNEXE 2



0 250 500 m



-  Sections cadastrales
-  Parcelles
-  Bâti
-  Périmètre PAEN

